

La ville, un terrain de sport à ciel ouvert ?

GUILLAUME BERNARD

La France accueille cette année la 33^e édition des Jeux olympiques d'été, l'occasion de développer des politiques publiques en faveur du sport et de la santé. L'introduction d'une activité physique et sportive au quotidien et pour tous les publics est érigée en grande cause nationale de l'année 2024 (« Bouge 30 minutes chaque jour »). Profitant de l'élan olympique, le pays veut rompre avec la sédentarité, classée par l'OMS comme la 4^e cause principale de décès prématurés (obésité, maladies cardiovasculaires...) dans le monde et qui concerne presque un adulte sur deux en France¹.

Développer le sport de tous au quotidien implique de le réconcilier avec des publics qui en sont éloignés. À cet égard, en milieu urbain, la proximité de l'espace public peut constituer un atout, offrant une activité physique et sportive à portée de main, en libre accès, gratuite et ouverte à tous. Cela suppose, de la part des villes, de déployer une stratégie d'aménagement favorisant un mode de vie actif.

La perspective des Jeux olympiques est venue donner un nouveau coup d'accélérateur au déploiement des politiques publiques et des projets en lien avec la pratique du sport dans la vie quotidienne des Français. En témoigne le partenariat entre l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Comité d'organisation des Jeux olympiques. Les territoires relevant du programme « Action cœur de ville » de la première et labélisés

« Terre de jeux » par le second bénéficient d'un accompagnement pour développer des projets de ludification des espaces publics et élaborer une stratégie de design actif favorisant les usages sportifs au quotidien.

Pratiques sportives en ville : entre encadrement et libération

Les collectivités locales ont, dans le cadre de leur politique de soutien au sport, investi dans une batterie d'équipements dédiés à la pratique des sports en club, au sein d'associations et/ou sur le temps scolaire : gymnases, terrains de foot, de basket, de tennis, piscines, pistes d'athlétisme... au gré des époques et des engouements successifs pour diverses disciplines. Encadrés et implantés dans les quartiers, ces lieux (intérieurs ou en plein air) dédiés aux pratiques sportives représentent des enjeux importants, notamment pour les communes, au regard des coûts d'investissement et de fonctionnement qu'ils engendrent et de la nécessité de s'adapter aux demandes des habitants.

Parallèlement, d'autres formes et d'autres espaces de pratiques sportives se sont développés dans les villes, plus particulièrement dans les espaces publics. D'abord de façon informelle, marginale, voire transgressive puis, peu à peu, de façon plus large et officielle. Le sport est ainsi parti à la conquête de la rue. À travers le développement de la culture « urbaine » dans les années 1980, ce sont les détournements des espaces

publics qui ont rendu visible la pratique d'activités sportives dans la ville. En témoigne le skate qui fut alors relégué voire banni des espaces publics en raison des nuisances sonores qu'il engendrait et des pratiques annexes qui en découlaient (graffiti, break dance). Ressortie des espaces spécifiques et clos (les « skateparks »), la pratique du skate semble aujourd'hui retrouver une place dans l'espace public (même si parfois encadrée pour limiter les conflits d'usages), peut-être d'ailleurs autant comme outil de mobilité (active) qu'en qualité de sport.

Que le sport a cette vertu de rassembler et de réunir, les collectivités en sont convaincues et cherchent à conforter la qualité de vie et l'attractivité de leur territoire par le sport. Une ville qui prend soin du bien-être de ses habitants devient « désirable ». Et en réponse à l'essor de nouvelles disciplines sportives qui se veulent accessibles au plus grand nombre, les villes ont intégré dans leur politique d'aménagement et de programmation urbaine, qu'il s'agisse de nouveaux quartiers ou d'opérations de renouvellement urbain, des infrastructures de plein air plus ou moins légères, des aménités, pour favoriser, pour canaliser et en même temps mettre en scène, la pratique du sport. Qu'on pense, à Bordeaux, au « quai des sports » créé dans le cadre du grand projet de réaménagement des quais ou, plus récemment, à la « plaine sportive » du quartier Belvédère réalisée par l'OIN Euratlantique.

1 | <https://www.paris2024.org/fr/promouvoir-les-bienfaits-du-sport-pour-la-sante>.





Modules de *fitness* et de musculation en plein air, au parc aux Angéliques à Bordeaux.

Le sport, quand je veux, où je veux ?

Il faut dire que la demande est là. L'activité physique ou sportive s'est en effet fortement développée dans nos sociétés : elle touche davantage de femmes, des « pratiquants » de tout âge et de tout niveau, et fait désormais partie d'un mode de vie où « urbain » rime avec « sain » (les recommandations des pouvoirs publics auraient-elles été entendues ?). La crise sanitaire a été aussi un catalyseur pour une pratique sportive plus individuelle et plus informelle.

Aujourd'hui, il suffit de sortir de chez soi et de poser le pied sur l'espace public pour se rendre compte que le sport est partout. La marche et la course à pied sont les disciplines les plus visibles et les plus accessibles en raison de leur gratuité ou leur coût minime. Mais on voit aussi, disséminés dans la ville, hors les murs, du sport collectif, de la musculation, de la gymnastique, de la danse... En ce sens, l'espace public devient le socle sur lequel s'opère une palette de pratiques sportives : un banc devient le support d'une figure effectuée en

skate, un mur se transforme en appui pour la pratique du parkour, une rue jonchée d'obstacles façonne un terrain de jeu fantastique pour le rollerblade, une pelouse s'avère idéale pour une séance de yoga !

Seuls ou en groupe, les sportifs ont fait progressivement leur place dans un espace commun parfois contraint voire saturé. Cela est rendu perceptible notamment par la multiplication de rassemblements d'individus exerçant une pratique sportive commune. À l'image des danseurs de breakdance qui font de leur chorégraphie un outil d'animation du miroir d'eau de Bordeaux ou des sorties sportives initiées par des associations pour non seulement pratiquer un sport collectivement, mais également contribuer au lien social entre adhérents.

L'espace public doit alors être adapté, ou au moins prêt à accueillir cette diversité des pratiques sportives. Aux enjeux de sécurité, d'ergonomie et de qualité de l'air respiré, s'ajoutent les potentialités de mise en réseau des espaces publics, le défi de la conciliation des usages dans un espace qui

n'est pas indéfiniment extensible, et le besoin d'une certaine forme d'attractivité des sites traversés.

Le design actif pour inciter à la pratique sportive

Le design actif, c'est-à-dire l'aménagement des espaces publics pour inviter à des pratiques ludo-sportives, les rend plus désirables et inclusifs. Il encourage une pratique sportive autonome, pouvant être qualifiée de spontanée. Il a pour ambition de permettre à chacun (notamment ceux qui en étaient les plus éloignés) de se rapprocher d'une activité sportive ; il joue un rôle incitatif en s'appuyant sur l'approche ludique de l'espace public à disposition de tous, parfois juste en bas de chez soi.

Les différents aménagements relevant du design actif illustrent la possibilité de pratiquer du sport à tout moment et en tous lieux : une signalétique au sol (par exemple la piste d'athlétisme sur les berges de Seine à Paris), sur les murs (mur d'escalade sur les berges de Seine) ou un parcours dématérialisé accessible par un QR Code pour découvrir la ville (Montrottier). Tous ces dispositifs complètent l'éventail des modalités d'aménagement de l'urbanisme tactique pour ainsi rendre les territoires à leurs habitants.

Cette attention portée au citoyen actif et sportif permet d'impulser, de combiner et de développer autrement des projets d'aménagement. Ces derniers imbriquent des enjeux très variés, depuis les modalités d'équipement (programmer et animer des espaces *ad hoc*) aux stratégies foncières (réactiver des délaissés, réinvestir des lieux) ou environnementales (veiller aux pollutions sonores et atmosphériques, ombrager les espaces), en passant par la mobilité (tracer des parcours, apaiser des quartiers) ou l'inclusion (fédérer autour du ludo-sportif).

Tous en piste, il ne reste plus qu'à chausser nos baskets ! 